



## Adhésion au réseau de monnaie inter-entreprises Tarification pour les entreprises et les associations version : Août 2022

### Une tarification simple & inclusive

qui comprend :

- une cotisation annuelle, fonction du chiffre d'affaire
- une participation au fonds de garantie

### Cotisation annuelle

Tranche	Chiffres d'affaires ou budget annuel	Cotisation annuelle en € HT	en € TTC
1	< 50k€	150€	180€
2	de 50k€ à 500k€	250€	300€
3	de 500k€ à 2m€	500€	600€
4	de 2m€ à 5m€	2 000€	2 400€
5	de 5m€ à 10m€	3 000€	3 600€
6	de 10m€ à 25m€	4 000€	4 800€
7	> 25m€	5 000€	6 000€

L'adhésion est annuelle, sur 12 mois glissants.

La cotisation est facturée annuellement, pour l'année à venir, au mois anniversaire de l'adhésion initiale.

### Participation au fonds de garantie

Le fonds de garantie intervient au titre de la solidarité des membres du réseau, dans le cas de la défaillance d'un de ses membres.

Le fonds de garantie cible est en cours de création. A terme, il sera alimenté par les membres du réseau en ML. Le montant et les modalités du fonds de garantie cible seront déterminés par les adhérents à MLML d'ici le 31 décembre 2022.

#### **Jusqu'au 31 décembre 2022**

Le fonds de garantie est couvert directement par la structure MLML.

#### **A partir du 1er janvier 2023**

Application du fond de garantie cible

**Vous souhaitez en complément devenir acteur de la gouvernance de MLML, et ainsi contribuer aux décisions et à l'évolution de la structure ?**

**Vous pouvez alors devenir actionnaire de MLML, en souscrivant des parts sociales.**